

 Nombre de stagiaires  
**De 5 à 15 max.**

 Durée de la formation  
**7 heures**

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

## PRÉ REQUIS

Aucun

## TARIF

INTRA : A partir de 1400 € HT

## PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

## MODALITÉS

Formation en présentiel

## DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux  
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 [coordination@kenvad.fr](mailto:coordination@kenvad.fr)



## OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la RSE et son cadre normatif (ISO 26000).
- Découvrir les 7 questions centrales de la RSE et les 25 critères associés.
- Identifier les étapes clés pour intégrer une démarche RSE dans une organisation.



## PROGRAMME

### Comprendre la RSE et son cadre normatif

Définition et importance de la RSE

Cadre normatif : présentation de l'ISO 26000 et ses 7 questions fondamentales (gouvernance, droits de l'homme, environnement, consommateurs, etc.)

Enjeux pour les parties prenantes : clients, employés, environnement

### Les 25 critères de la RSE

Aperçu des critères en lien avec les 7 questions fondamentales

Identifier les priorités et interactions clés

Focus sur des critères spécifiques : transparence, éthique, impact environnemental

### Intégrer une démarche RSE dans l'entreprise

Étapes pour structurer une démarche RSE

Indicateurs de performance (KPIs) pour suivre les progrès

Bénéfices (compétitivité, fidélisation) et défis courants à surmonter

### Impliquer les parties prenantes

Identifier et engager les parties prenantes internes et externes

Construire une communication claire et transparente

Co-construire des initiatives pour des impacts durables



## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

**Contact** : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39